

Actualités

Plan d'action et mobilisation pour les cours d'eau

L'organisme COPERNIC apporte des mesures correctives face aux résultats alarmants d'échantillonnages.

Par François Beaudreau

L'organisme de concertation pour l'eau des bassins versants de la rivière Nicolet, COPERNIC, dévoile un nouveau plan d'action. Il a pour but d'améliorer la qualité des rivières et autres ruisseaux qui drainent le territoire au sud du lac Saint-Pierre.

MESURES CORRECTIVES

Ce plan propose des mesures correctives face aux résultats alarmants d'échantillonnages réalisés en 2012 et 2013.

« Les analyses montrent que deux cours d'eau témoins du territoire la rivière Brielle et le ruisseau David-Houle contiennent des concentrations élevées de nutriments (nitrates, phosphore) et sont fortement contaminés par des coliformes fécaux (80 % des échantillons de 2013 dépassent le seuil de contact primaire, c'est-à-dire la baignade) », note Jean-François Verrette, porte-parole de l'organisme COPERNIC.

Ces deux cours d'eau sont situés dans le bassin versant de Baie-du-Febvre. Ils se déversent dans la zone la plus problématique du lac Saint-Pierre et alimentent les aires d'alevinage de la perchaude, après les crues printanières.

QUATRE ENJEUX

Le plan d'action de COPERNIC cible quatre enjeux, à savoir la diminution de l'érosion et de la sédimentation; la consolidation des activités de sensibilisation et de formation; l'amélioration des connaissances sur les cours



Manon Couture, biologiste et chargée de projets bassins versants, échantillonne la Rivière des Frères à Baie-du-Febvre.

PHOTO GRACIEUSETÉ COPERNIC

d'eau; la restauration des fonctions écosystémiques des cours d'eau.

Le plan fait également état de sept objectifs parmi lesquels la poursuite du reboisement du territoire, des bandes riveraines et des coulées ainsi que la réalisation de partenariats pour l'aménagement des cours d'eau. De plus, une vingtaine d'actions sont prévues à l'appui de chacun des objectifs.

MOBILISATION

Cette initiative de COPERNIC, un organisme mandaté par le gouvernement du Québec, est prise en charge par la biologiste Manon Couture et réalisée conjointement par les acteurs de l'eau, qui siègent à la table de concertation de la zone des bassins versants orphelins du sud du lac Saint-Pierre. Plusieurs intervenants participent à son élaboration dont le ministère des

Ressources naturelles MRC Nicolet-Yamaska, Nature Québec, la Réserve mondiale de la biosphère du Lac-Saint-Pierre et le Syndicat de secteur de Nicolet de l'Union des producteurs agricoles.

« Une des premières mobilisations est celle du Club Yamasol qui s'est vu remettre une subvention de la part du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation afin de réduire

l'érosion des sols vers les voies d'eau. Une personne ressource est disponible afin d'accompagner gratuitement les 164 producteurs agricoles du territoire dans l'établissement de meilleures pratiques agroenvironnementales. Les terres situées dans les municipalités suivantes sont donc admissibles à ce projet: Baie-du-Febvre, Pierreville, St-Elphège, St-Zéphirin-de-Courval, La Visitation-de-Yamaska et Nicolet », souligne M. Verrette.

ÉCONOMIE, ENVIRONNEMENT

Le milieu municipal fait également partie de cette mobilisation. « La MRC Nicolet-Yamaska est convaincue de l'importance de s'investir pour améliorer la gestion de l'eau sur son territoire. C'est pourquoi la MRC a contribué à la mise en place du plan d'action avec les autres partenaires. De plus, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la loi, la MRC applique des mesures de protection environnementale dans sa gestion des cours d'eau et fait la promotion de meilleures pratiques agroenvironnementales. L'ensemble de la population a intérêt à ce que la qualité des cours d'eau s'améliore, tant sur le plan économique qu'environnemental », souligne le préfet Alain Drouin.

Les personnes intéressées peuvent consulter le plan d'action de la zone des bassins versants orphelins du sud du lac Saint-Pierre et les détails du projet du Club Yamasol à l'adresse: www.copernicinfo.qc.ca/gestion_sous_bassin_versant_Baie-du-Febvre.html.

CARROSSERIE Martel
Notre Centre de Collision de Bas St-François
450.568.0351

SPECIALITÉ COLLISION
Auto de courtoisie
Estimation gratuite

NOUS RÉPARONS ET REMPLAÇONS VOTRE PARE-BRISE
RESTAURATION DE PHARES

ANTIROUILLE KROWN

Prop. Mario Martel 295, Chemin Ste-Anne, coin 132, St-François du Lac

GARAGE PIERRE DUFRESNE

- Mécanique générale
- Réparation & remplacement pare-brise
- Injection électronique
- Air climatisé
- Pneus

695, Haut de la Rivière, Pierreville 450 568-7173

CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

résidentielle, commerciale et industrielle

CONSTRUCTION J.-C. GILL INC.
Entrepreneur général
R.B.Q. 2315-9023-48

11, Rang St-Joseph
Pierreville Qc J0G 1J0
450 568-0484